



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



18185840

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

18 DEC. 2018

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0871 731 773

Dénomination(en entier) : **GARAGE DE LA HAUTE-SENNE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **CHAUSSE DE BRAINE 74/77 - 7060 SOIGNIES****Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATIONS**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30.08.2018

Après avoir délibéré, l'Assemblée décide à l'unanimité des voix :

1. De prendre acte de la démission de Monsieur Pascal FRISE de son mandat de gérant statutaire à ce jour.
Cette démission serait actée authentiquement dans les meilleurs délais.

L'Assemblée générale prend acte que ses membres s'engagent à confirmer cette démission et à voter la décharge de ce gérant lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire, sauf en cas de dol, faute grave ou faute légère habituelle ;

2. De prendre acte de la démission des mandataires spéciaux, avec effet ce jour ;

3. De nommer à compter de ce jour, en tant que gérant, Monsieur Frederik D'HAENE, N.N. 72.06.26-156.33, domicilié à 7900 LEUZE-EN-HAINAUT, Chemin de motte à faux, n° 16b, ici présent et qui a accepté ;

4. De nommer à compter de ce jour, en tant que gérant de la Société, Monsieur Filip D'HAENE, N.N. 66.09.03-099.96, domicilié à 7860 LESSINES, Profond Chemin, n° 68, ici présent et qui a accepté ;

Que les mandats de gérants nouvellement nommés seront exercés à titre gratuit sauf décision contraire que l'Assemblée générale pourrait prendre.

Pour extrait conforme,
Filip D'HAENE
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).